

# OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	29 août 2023
Délibération N°	37
Date de la convocation	18 août 2023
Objet	7.10 DIVERS - Clôture financière d'opération - 2501-191 MONTPELLIER - Résidence La pergola - Réfection colonnes AEP

L'an deux mille vingt-trois le vingt-neuf août à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HÉRAULT LOGEMENT.

### PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Auguste CHOMEL, Yves FERRANDO, Michel MEJEAN, Jacques RIGAUD, Daniel ROBEQUAIN, François VINCENT, Administrateurs, et MMES, Karine ANNEYA, Clémence ARTIERES, Manar BOUIDA, Régine ILLAIRE, Christine MULA, Roselyne PESTEIL, Valérie REYNES, Anne VAN DEN BROECK Administratrices

### ABSENTS EXCUSES :

Ethel CAMBOULIVES  
Alain COMBES,  
Patricia WEBER

### ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Véronique CALUEBA (pouvoir à M GAUDY)  
Christophe DESTAING-SNIATECKI (pouvoir à Mme ARTIERES)  
Nicole MORERE (pouvoir à M GAUDY)  
Serge RABINEAU (pouvoir à M FERRANDO)  
Laure TONDON (pouvoir à M FERRANDO)

\*\*\*\*\*

Accusé de réception en préfecture  
034-273400010-20230829-20230829-37-DAF-DE  
Date de télétransmission : 30/08/2023  
Date de réception préfecture : 30/08/2023

Objet : 7.10. DIVERS - Clôture financière d'opération - 2501-191 MONTPELLIER -  
Résidence La Pergola - Réfection colonnes AEP

Le 29 août 2023

Le Conseil d'administration d'Hérault Logement s'est réuni en séance, le Président ayant constaté le quorum,

Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1<sup>er</sup> février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22 du Conseil Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants.

Vu la fiche financière et comptable de l'opération de réfection colonnes AEP de la résidence La Pergola située à Montpellier,

Considérant que le prix de revient de l'opération peut être définitivement arrêté,

Le Président demande au Conseil d'Administration de bien vouloir se prononcer sur ce sujet

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide :

ARTICLE 1 :

D'arrêter définitivement le prix de revient de l'opération suivant le tableau n°1 du document annexé à la présente reprenant le montant des travaux effectués (T.C.E., lots séparés ...), et des honoraires,

ARTICLE 2 :

D'autoriser Monsieur le Directeur Général à signer tout acte utile à ce sujet.  
Certifie exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication,

Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,  
LE PRÉSIDENT DE L'OFFICE  
Vincent GAUDY

CA du 29/08/2023 DFI - VM

Accusé de réception en préfecture  
034-273400010-20230829-20230829-37-DAF-DE  
Date de télétransmission : 30/08/2023  
Date de réception préfecture : 30/08/2023

68.

69

**2501-191 MONTPELLIER**  
**Résidence La Pergola**  
**Réfection colonnes AEP**

**TABLEAU N° 1**

**Prix de revient de l'opération**

- Construction ( TCE, lots séparés.... )	220 569,53
- Honoraires ( ingénierie, contrôle technique....)	12 098,15
<b>TOTAL :</b>	<b>232 667,68</b>

---

---

**TABLEAU N° 2**

**Financement de l'opération**

A) Financement Principal

- Prêt ARKEA 202 000,00

B) Affectation Fonds Propres C/10674

30 667,68

**TOTAL** **232 667,68**

---

---



N° Prog.	MONTPELLIER Résidence La Pergola 2501-191 Réfection colonnes AEP		Conducteur :		Salvia	Type d'Opération :			
			Jean Luc DURAND		13657	GE/GR Investissement			
INVESTISSEMENT									
N° Lot	Libellé du lot	Fournisseur	Engagem. HT	Révisions HT	Engagem. TTC	Réalisat. TTC	Soldes	Prêt ARKEA	Fonds propres
910	CO Publicité	Midimedia	53,86		64,63	64,63	0,00		
170	CO Plomberie	Chiche	200 459,00		220 504,90	220 504,90	0,00		
<b>S/TOTAL</b>	<b>CONSTRUCTION</b>		<b>200 512,86</b>	<b>0,00</b>	<b>220 569,53</b>	<b>220 569,53</b>	<b>0,00</b>		
760	HO Ingenierie	ALD	7 873,33		8 660,67	8 660,67	0,00		
890	HO Conduite d'opération	Hérault Logement	3 437,48		3 437,48	3 437,48	0,00		
<b>S/TOTAL</b>	<b>HONORAIRES</b>		<b>11 310,81</b>	<b>0,00</b>	<b>12 098,15</b>	<b>12 098,15</b>	<b>0,00</b>		
<b>TOTAL DU PROGRAMME</b>			<b>211 823,67</b>	<b>0,00</b>	<b>232 667,68</b>	<b>232 667,68</b>	<b>0,00</b>	<b>202 000,00</b>	<b>30 667,68</b>

Accusé de réception en préfecture  
034-273400010-20230829-20230829-37-DAF-DE  
Date de télétransmission : 30/08/2023  
Date de réception préfecture : 30/08/2023